

Admirer le pays de Fruges de ses hauteurs et partez en quête de ses 7 clochers. Cette belle échappée, à partir des hauteurs, vous permettra également d'admirer le porche classé de l'église de Senlis. Sur les points les plus élevés, arrêtez-vous, cherchez, fouillez : vous comprendrez tout le sens de ce sentier.

L'Eglise Sainte-Bertulphe de Fruges :

De style néogothique, elle a été construite de 1865 à 1877, par l'architecte Alexandre Grigny. De 1990 à 1991, d'importants travaux ont été effectués suite aux dommages provoqués par la tempête et la foudre. On remarquera sa clarté intérieure, ses vitraux qui ont été restaurés en 1997, ses orgues construits à la fin du XIXème siècle. Les statues géantes en bois de tilleul de Sainte-Monique et de Saint-Augustin, vestiges de l'abbaye Sainte-Marie-au-Bois de Ruisseauville, sont inscrites à l'inventaire des objets mobiliers classés.



Bat-l'eau, histoire d'un lieu-dit :

Le lieu-dit « Bat-l'Eau » (Abattre l'eau) était jusqu'à la révolution, un hameau de Fruges. C'est le nom d'une sonnerie de cor en usage dans les chasses à courre. L'actuelle rue de Bat-l'Eau était jadis le lit de la Traxène. Les moines de Ruisseauville, par des travaux de terrassement, remontèrent son cours pour établir le moulin qui fonctionna jusqu'après la dernière guerre. Non loin de là, en remontant le cours de la rivière, repose un petit pont. Lieu privilégié où la quiétude n'est rompue que par le ruissellement de l'eau et le bruissement des arbres, il côtoie les vestiges de la voie de chemin de fer abandonnée depuis 1955.

Pô Louche et Marie Robinet :

La ville de Fruges possède deux géants. En 1950 naquit Pô-Louche, les dirigeants de la kermesse Saint-Gilliet envisagèrent d'avoir leur géant. Ils s'inspirèrent d'un personnage de la commune de Créquy, un marchand de louches qui passait dans les rues avec une charrette à baudet en criant « Pot Louches » pour dire louches à pot. En 1953, il fut décidé de donner une compagne à Pô-Louche, et l'on s'inspira là encore d'une personne parmi les colporteurs, bien connue des Frugeois : une marchande, son panier sous le bras, faisait du porte-à-porte en proposant des robinets de tonnelets. La marchande fut donc la compagne tout indiquée, et fut baptisée Marie Robinet.



La Traxène :

C'est un ruisseau qui prend sa source à Coupelle-Vieille et se jette dans la Lys à Lugy. La Traxène a donné son nom à un lieu d'exception situé à Coupelle-Vieille.

Fruges :



Les guerres ont totalement détruit le château fort et la ville médiévale de Fruges, où un terrible incendie ravagea 55 maisons en 1595. Sur la place et dans les rues adjacentes, s'alignent des hôtels particuliers en pierre blanche et en brique, reconstruits aux XVIIe et XVIIIe siècles. L'élégant pavillon de la mairie, bâti vers 1840, a conservé une horloge à poids de 1901, et sur les foires et marchés autour s'écoulaient les productions frugeoises. L'usine à gaz, les tuileries et briqueteries, sans oublier la marbrerie Dechamps, toujours en activité, ont fait la réputation de Fruges.

Le Moulin de Fruges, moulin Bat l'eau :

Bâti en torchis et couvert de belles tuiles de Fruges, le moulin a longtemps joué avec l'eau de la Traxène, affluent de la Lys. Situé au hameau du Fort-du-Rietz, le moulin ne fonctionne plus depuis le début du XXème siècle. Un soir d'orage, un peu avant les années 1960, personne n'a pensé à ouvrir la digue qui retenait et régulait l'eau du bassin. Elle a explosé...

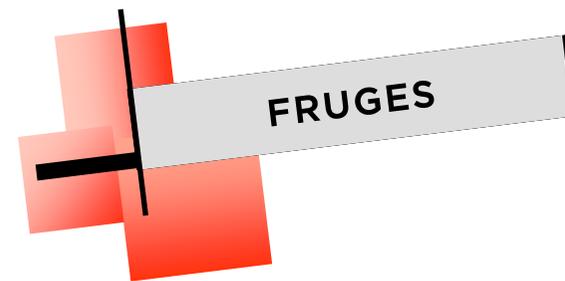


Il n'est pas impossible que jadis, le moulin ait appartenu aux moines de l'abbaye de Ruisseauville et que des galeries aient été creusées pour une circulation discrète d'un lieu à l'autre... Légende ou réalité ? Les souterrains ont toujours exacerbé pour le mystère...

L'Eglise Notre-Dame de Senlis :



L'église de Senlis est un monument d'architecture remarquable de la première moitié du XIIIème siècle. Un porche latéral voûté fut ajouté à sa nef au XVème siècle. L'église a conservé, du XVIème siècle, quatre statues polychromes en bois, classées monuments historiques. Son clocher primitif en pierre fut détruit au XVIIème siècle et le clocheton actuel construit vers 1676. Son chœur fut restauré un siècle plus tard, en 1777, par un menuisier de Fruges, Pierre Joseph Demonchaux. De 1877 à 1880, des réparations sont confiées à l'architecte Decaux. Les toitures seront rétablies en 1932.



« Les 7 Clochers »

11,2 km - 2h45



Départ : Place du Général de Gaulle (mairie)

Balilage : Jaune (PR)

Carte IGN : 2204SB | 2305SB

Office de Tourisme Haut-Pays Côte d'Opale

Tél : 03.21.81.98.14 - contact@hautpaystourisme.fr

En cas de problème sur le parcours : randonnee@cchpm.fr

Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



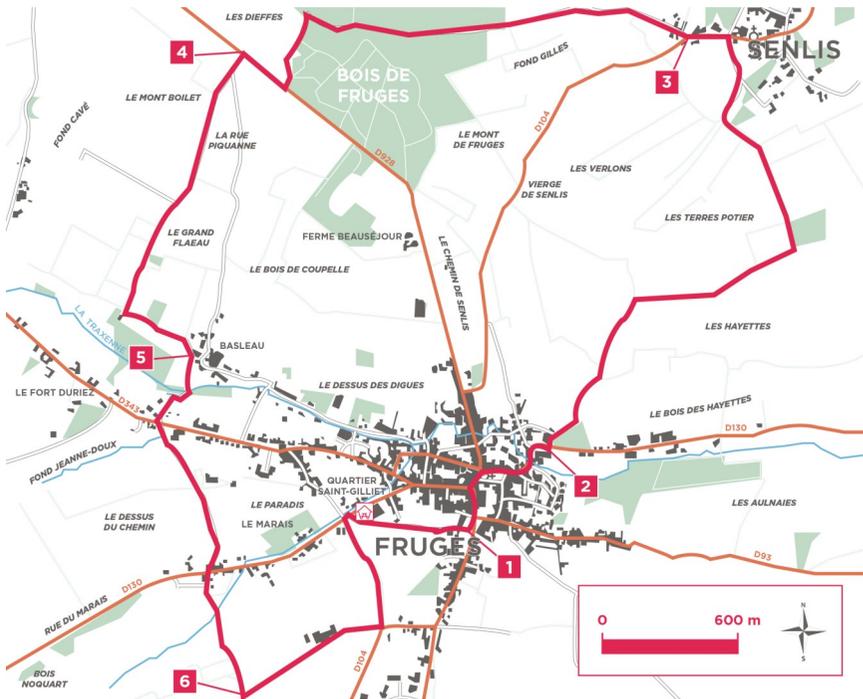


 Table de pique-nique couverte

| | GR | GR de Pays | PR |
|-------------------------|---|---|---|
| Bonne direction |  |  |  |
| Changement de direction |  |  |  |
| Mauvaise direction |  |  |  |



Descriptif :

1- De la place de la Mairie, descendre vers l'église par la rue d'Hesdin (D 928). Tourner à droite rue du Paradis, puis à gauche rue du Saint-Esprit. Passer ainsi devant la maison de retraite.

2- Juste après celle-ci, prendre une petite rue à gauche et monter sur le plateau par un chemin bordé de haies. En haut, arriver à une bifurcation (vue sur les sept clochers aux alentours). Descendre à droite, tourner à gauche, puis à droite vers les premières maisons de Senlis. Suivre la D 104 à gauche sur 100 m.

3- Bifurquer à droite, et monter tout droit en direction du bois de Fruges. Après le bois, tourner à gauche. Longer la D 928 à droite sur 200 m (prudence !).

4- Traverser la départementale au niveau du calvaire à gauche (prudence !) et aller en face. Obliquer rapidement à droite et descendre tout droit par une piste (vue sur le parc éolien), puis un chemin herbeux jusqu'à un hangar. Tourner alors à gauche et gagner l'entrée du lieu-dit le Bat-l'eau.

≥ Possibilité de voir l'ancien moulin en continuant tout droit rue du Bat-l'Eau sur 300 m, puis en allant à droite.

5- Aux premières maisons, un chemin bordé d'arbres permet de traverser la Traxène sur la droite, puis rejoint la D 343 ; la traverser (prudence !). Prendre en décalé à gauche le chemin menant au camping. Dépasser le camping, traverser la D 130 (prudence !) et continuer en face (entrée d'une résidence), puis sur un chemin bordé de haies.

6- A la route, tourner à gauche. Peu avant le carrefour avec la D 104, descendre par un chemin à gauche. Au bout, suivre la D 130 à droite sur 20 m, puis s'engager à droite à l'arrière de bâtiments, puis à gauche dans une voyette. Plus loin, passer sous le porche pour regagner le point de départ.

Interdit aux véhicules motorisés

Bonne Conduite

*Vététistes, pour limiter les dégâts de la flore et l'érosion des sols, évitez de quitter les sentiers balisés.

*Apprenez à connaître la faune et la flore en la respectant.

*Emportez vos déchets avec vous - Ne faites pas de feu dans la nature.

*Ne dérangez pas les animaux domestiques ou les troupeaux. Refermez les barrières et les clôtures derrière vous.

*S'il vous plaît, tenez votre chien en laisse. Vous êtes responsable des accidents ou des dégâts qu'il pourrait provoquer.



N'oubliez pas votre équipement !

*Des chaussures avec de bonnes semelles et permettant le maintien des chevilles.

*De l'eau et des aliments énergétiques en quantité suffisante.

*Selon la saison et la météo, un vêtement imperméable, un pull et un moyen de se protéger du soleil.



Quelques consignes pour votre sécurité

*Consultez la météo (3250) avant le départ.

*En période de chasse, certaines randonnées sont déconseillées ou interdites. Renseignez-vous en mairie.

*Respectez le balisage.

*En VTT, le port du casque est fortement conseillé.

*Certains itinéraires peuvent traverser ou emprunter des routes à grande circulation. Soyez donc toujours attentifs à la circulation et respectez le code de la route.

